



# Les fantômes de CANARI

Par Antoine Albertini  
Photos Gérard Baldocchi

**S**ur ces images signées Gérard Baldocchi, prises avant les débuts de l'important chantier de réhabilitation de l'ancienne mine de Canari, se fait jour cette forme très particulière de poésie attachée aux anciens sites industriels. La verticalité, l'abandon, l'absence - les traces de vie laissent par les hommes, curieusement, se remplissent à mesure que le regard scrute chaque cliché.



de leur labeur dans « l'ifer blanc ». A ce drame humain se sont ajoutés les conséquences sur l'environnement, à mesure que les débris et les déchets de la mine étaient déversés le long des côtes, jusqu'à former une plage qui, en certains endroits et d'après plusieurs sources, gagnera trois cents mètres sur la mer.  
Combien de souffrances, entre ces murs ? Combien de mensonges accumulés, en plus des gravats, dans les discours officiels des industriels de l'amiante ? Il y a plusieurs années, à l'occasion d'un reportage sur les anciens mineurs, l'un d'eux nous confiait, de sa voix affaiblie de tuyau percé, que les responsables de l'usine leur conseil-

laient de combattre les « petits effets négatifs » de l'amiante en buvant un litre de lait par jour. Longtemps, la mine est restée ouverte aux quatre vents, verre de béton posé au milieu d'un paysage idyllique. Les détracteurs de cette mine étaient nombreux. Et pourtant, il suffisait de s'introduire dans le ventre de cette ancienne machinerie pour en capturer ce que l'on n'ose qualifier de « beauté » - « charme vénéneux » - et douloureux, sans doute. Mais beauté matière tout, qui semble traversée par les fantômes d'un temps heureusement révolu.

## Combien de souffrances entres ses murs ?

On se prend à imaginer la fonction de telle pièce. On devine sans peine les ouvriers travaillant dans une brume de poussière mortelle. Exploitée dès 1944, le plus grand gisement français d'amiante (découvert en 1926), a fermé ses portes en 1965. Depuis, rares sont les travailleurs ou leurs familles à avoir reçu pour indemnisation le juste prix

